

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 11 (1923)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois [suite et fin]  
**Autor:** Aebischer, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817535>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

par PAUL AEBISCHER.

(*Suite et fin*)

---

## 2. SONNAZ (fin)

Je noterai, en terminant, quoique cela ne se rapporte qu'indirectement à notre *Sonnaz*, que le nom du *Sonnant* du département de l'Isère n'a rien de commun avec le verbe *sonner*, mais que c'est un accusatif en - a n de la déclinaison en - a , - a n e m<sup>1</sup> qui nous a donné en Suisse romande, comme on le sait d'ailleurs, la double forme *Tela - Tela nem* d'où *Thièle-Talent*<sup>2</sup>.

## 3. JAVROZ.

Dans l'article qu'il consacre au nom de ce torrent gruyérien, Jaccard cite les formes anciennes suivantes: « *aqua que* dicitur *Juauros* 1134, *Jauro* 1294, *Juauro* 1295, *Jaure* 1577<sup>3</sup>. » Bien qu'il ne mentionne pas ses sources, il est probable qu'il a tiré la forme qu'il date de 1134 du *Liber Dona-*

<sup>1</sup> Cf. A. Thomas, *La déclinaison féminine des noms de rivières*, Romania t. XXII (1893), p. 495. De Félice, *Essai sur l'onomastique des rivières de France*, Thèse de Paris 1906, p. 136, tombe au contraire dans le piège et considère le *Sonnant* comme un nom de rivière dont le terme générique aurait disparu.

<sup>2</sup> J. Bonnard, *Thièle et Talent*, Revue historique vaudoise, t. II (1894), pp. 92-93. *Sonnaz* < *S u m i n a* reste une pure hypothèse, étant donné le manque de formes vraiment anciennes pour notre nom de rivière. Si bien qu'on ne peut laisser de côté un rapprochement avec le nom de rivière *Saône*, dont la forme primitive serait, d'après Holder (*Altceltischer Sprachschatz*, II, col. 1381) *S a u c o n n a*, d'autant plus qu'il existe dans la Sarthe un ruisseau dont le nom s'écrit ou *Saosnette* ou *Sonnette* (Joanne, *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, Paris 1905, t. VII, p. 4706).

<sup>3</sup> Jaccard, *op. cit.*, p. 214.

*lionum* d'Hauterive<sup>1</sup>. Ce texte ayant été établi par Gremaud d'après des copies bien postérieures à l'original, je transcris ici un fragment de cet original, d'après les photographies qui en sont conservées à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg :

hi sunt termini qui diuidunt alpes. scilicet soredeschi  
tissiniua. unaneeschi. aumina. moruual. Rupis des-  
cendens altior usque ad fontem a quo oritur aqua  
que dicitur Juauros. que diuidit descendendo terram  
que pertinet a charmeis. *et* terram que pertinet  
ad predictam domum usque ad locum ubi aqua que  
dicitur Juauros intrat in juauru<sup>2</sup>.

Le texte se trouve répété, presque mot pour mot, à la page 114 du manuscrit : je me dispense donc de le transcrire ici. Et je ne fais également que noter en passant que, d'après cet acte, il y avait à la vérité deux torrents qui portaient le même nom de *Juauros* ou, comme on pourrait l'écrire, de *Juavros* : je ne chercherai pas à identifier ici ces deux cours d'eau, puisqu'aussi bien ce n'est que leur nom seul qui m'intéresse actuellement.

Il faut constater qu'une fois de plus cette forme du XII<sup>me</sup> siècle, si ancienne soit-elle, ne nous sert pas à grand chose ; et, une fois encore, il faudra voir si, ailleurs que chez nous, nous ne trouvons pas des cours d'eau dont le nom puisse être rapproché de *Javroz*. La partie septentriionale de la France ne fournit rien ; le Midi, par contre, nous présente un *Jabron*, torrent qui naît dans la commune de Peyroule, sur la limite des départements des Basses-Alpes et du Var, et qui se jette dans le Verdon ; un deuxième *Jabron*, dans le département des Basses-Alpes, affluent de la Durance ; un autre *Jabron* encore, dans la Drôme,

<sup>1</sup> Gremaud, *Livre des anciennes donations faites à l'abbaye d'Hauterive*, Archives de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg, t. VI, pp. 78 et 125.

<sup>2</sup> Dans le ms., ce texte se trouve à la page 76 (la pagination est très postérieure au texte).

et qui déverse ses eaux dans le Roubion, près de Montélimar ; un quatrième *Jabron* enfin, qui s'appelle aussi *Aiguebrun*, dans le département de Vaucluse, et qui descend des montagnes du Lubéron pour se jeter dans la Durance.

Il est facile de constater que ces *Jabron* diffèrent du *Javroz* fribourgeois par le fait surtout que, tandis que celui-ci a le groupe *-vr-*, les torrents provençaux présentent un *-br-*. L'origine des deux mots peut cependant être la même, puisqu'en effet le groupe *-br-* latin, qui se maintient tel quel dans le midi de la France, devient *-vr-* chez nous : ainsi *la b r a* > *laevra*, *f e b r e* > *faevra*. — Il nous reste maintenant à voir si vraiment les *Jabron* occupent l'aire où *-br-* > *-br-*. La carte n° 765, LÈVRE de l'*Atlas linguistique de la France* mentionne des formes en *-vr-* dans la Drôme, le Vaucluse, les Basses-Alpes et jusque dans le Var (points 894, 886, 896) : mais cette même carte donne par contre *-br-* pour les points 853 (Vaucluse), 887 (Basses-Alpes, partie sud), 889 et 878 (Basses-Alpes, nord). Il faut remarquer cependant que ce mot *lèvre* peut facilement être influencé par le mot littéraire, qu'il ne peut pas toujours faire partie du langage courant — à 836, dans la Drôme, on a répondu à *lèvre* par le mot *bouche*, de même que dans les Basses-Alpes on a donné le mot *babine* —, de sorte qu'il ne faudrait pas se baser sur cet unique mot pour étudier le domaine de *-br-*. Si nous examinons la carte FIÈVRE, nous voyons que le nord de la Drôme a *-vr-*, mais que le sud a *-br-* déjà, ainsi que les Hautes-Alpes et tout le reste de la Provence. La carte COULEUVRE enfin (< \* *colobr a*) donne pour le point 876 (sud du Vaucluse) *kulubro*, pour 887 (sud des Basses-Alpes) *kulobro*, tandis que les autres points ont des mots qui ne nous intéressent pas directement. En résumé donc, les *Jabron* coulent bien dans des territoires qui ont vu, plus ou moins, le traitement *-br->-br-*.

Il y a donc des chances pour que le mot qui est à la

base, soit de *Javroz*, soit de *Jabron*, ait un groupe - b r -, puisque ce groupe explique soit l'un soit l'autre de nos noms de rivière. Or, coïncidence singulière, le nom ancien qui désignait le *Gave* de Pau, dans le Béarn, est, d'après Holder<sup>1</sup> *G a b - a r u s*, mot qui serait composé d'un radical *G a b -* qui se retrouverait dans le nom, cité par Pline, d'un affluent du Pô dans l'Italie du nord, le *Gabellus*<sup>2</sup>, et d'une terminaison - a r u s qui existe, d'après d'Arbois de Jubainville<sup>3</sup>, dans nombre de noms de rivière, tels que *Oscara*, non latin de l'Ouche, affluent de la Saône ; *Avara*, le plus ancien nom de l'Yèvre, affluent du Cher ; *Savara*, qui est chez Fortunat, au VI<sup>me</sup> siècle, le nom de Sèvres, près de Paris.

Pour que le rapprochement de *G à b a r u s* avec *Jabron* et *Javroz* puisse être admis, il faut évidemment qu'un g a - initial latin donne bien *ja-* dans le territoire où coulent les Jabron, et *dza-* dans le pays du Javroz, prononcé *dzâvro* en patois gruyérien, et d'autre part qu'il reste *ga-* là où serpentent les Gaves — Gave de Pau, Gave d'Oloron, Gaves d'Ossau, de Bious, d'Arrens, d'Azun, de Cauterets — c'est-à-dire dans les Basses-Pyrénées et dans la partie orientale du département des Hautes-Pyrénées. Or, si nous recourons, une fois de plus, à l'*Atlas linguistique de la France*, et si nous consultons la carte n° 320, COQ, il est aisé de voir que, en ce qui concerne les formes remontant à *g a l l u s*, on peut distinguer deux aires : à l'est d'une ligne allant — je ne fais ici naturellement qu'esquisser le parcours de cette frontière — du Cantal, obliquement, à la Lozère, puis de là horizontalement jusqu'aux Alpes, on a des formes *dzâl*, *dza*, *dzâr*, *djyâl*, *djyâu*, *dzâu* ; dans la Provence, par contre, on a *gâl*, *gâu* ; quant à la Gascogne, la carte COQ ne nous donne aucun renseignement, puisque ce volatile y est désigné

---

<sup>1</sup> Holder, *op. cit.*, t. I, col. 1509.

<sup>2</sup> Holder, *id., ibid.*

<sup>3</sup> D'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 138 sqq.

par des mots autres que *gallus* : on trouve néanmoins *gàlyo* au point 691 (Basses-Pyrénées) avec le sens de mauvais coq, ainsi que *gàlh* (je note par *lh* un *l* mouillé) partout dans les Pyrénées-Orientales. — Mais la carte n° 641, LES GERBES — on sait que *gerbe* vient du germanique *garba* — va nous permettre de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les différents développements de *ga-* : dans toute la région des Pyrénées, là où nous avons *Gave*, on trouve les types *làs gàrbos*, *eraz gàrbos*, alors que dans les départements plus orientaux, où coulent les *Jabron*, on trouve des formes telles que *lé djèras*. Seuls, les deux *Jabron* des Basses-Alpes sont légèrement plus au sud de la limite *actuelle* de *ga-* > *ga-* et de *ga-* > *dza-*.

Il importe, en effet, de souligner le mot *d'actuel*. Dans son premier article sur *C et G suivis d'A en Provençal*<sup>1</sup>, P. Meyer remarque, pour la région du Jabron des Basses-Alpes qui débouche au sud de Sisteron, que dans cette dernière ville « *cha, ja* » prédominent... Toutefois, si on a recours aux documents anciens, qui ne laissent pas d'être assez nombreux, cette ville ayant de riches archives, on reçoit l'impression toute contraire. En 1391 : *castel, causa, canna, senescal* ; en 1392 : *acampat, locava, cavals, calgues, cambiat, cars* (*carnes*) ; en 1393 : *cascun, camins, caussas, loca* ; en 1410 : *carts* (*carnes*), *acampals, cascuna, calennas, carn* (*carnem*), *carls, cabrinas*. Cependant, *ch* apparaît trois fois dans ce dernier document, qui est un règlement sur la boucherie : *vacha, chabrin, enchant* (*emcant*). Un règlement pour les foires, daté de 1401, fournit quelques mots commençant par *ch* : *chaber, chanebes, chartz* (*carnes*). Je crois que l'emploi prédominant de *ca* a un caractère purement orthographique. On considérait cette manière d'écrire comme plus correcte. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que les trois premiers textes sont des lettres administratives adressées

---

<sup>1</sup> P. Meyer, *C et G suivis d'A en Provençal*, Romania t. XXIV (1895), pp. 553-554.

au grand sénéchal à Aix. Mais, que la prononciation fût dès lors *cha*, c'est ce que l'on peut prouver par un autre document ancien. Ce document est l'allivrement des habitants de Sisteron en 1387<sup>1</sup>. Je crois bien que tous les chefs de maison y figurent, classés par quartier ; les noms et surnoms sont latinisés, mais les formes vulgaires sont à peine déguiséées. Or, j'y relève les formes qui suivent : *Chandelerius* (p. 162, 163, 176), *Front de vacha* (164), *Torchati* (164, 176), *Charbonelli* (165), *Chavalleria* (167), *Chabrela* (168), *Rocha* (170), *Savoencha* (171), *Chava* (172), *Blancha*, *Chastre* (173), *Chantelma* (175), *Mal chaval* (176), *Richavi* (182, 188), *Chavassolii* (185), *Blanchardi*, *Chaponi* (190), *Chastræ* (191), *Charcuecha* (195), *Chanabacii* (198), *Chabrerii* (199), *Chavacorlas* (201). Et, s'il était besoin d'une autre preuve encore, il n'y aurait qu'à faire voir, d'après la carte jointe par P. Meyer à son article, que les noms de lieu en *Cha-*, aux environs de notre Jabron, aux alentours de Sisteron, ne sont point chose rare : *Châleauneuf-de-Châbre*, *Chardavons*, *Champtercier*.

Quant à l'autre Jabron, qui a sa source tout au sud des Basses-Alpes, dans le territoire de Peyroules, qui passe ensuite dans le département du Var, au nord de Comps, et qui se jette enfin dans le Verdon, qui sert en cet endroit de limite entre les deux départements, la question de savoir s'il coule sur territoire ayant appartenu au phénomène *ga- > dja-* est plus difficile à résoudre. Dans son premier article, P. Meyer remarque que « Digne est entouré de noms de lieux qui semblent témoigner en faveur de la prononciation *ch* : *La Javie*, *Champtercier*, *Châteauredon*, *le Cheffaut*, *Chabrières*<sup>2</sup> ». Mais il constate dans le langage *actuel* la prédominance de *ca-* ; quant aux documents anciens, pour les environs de Digne toujours, ils montrent beaucoup d'hésitation. P. Meyer semble donc considérer Digne comme une station d'extrême frontière :

---

<sup>1</sup> Laplane, *Essai sur l'histoire municipale de Sisteron*, 1840.

<sup>2</sup> P. Meyer, *art. cit.*, Romania t. XXIV, p. 552.

le sud de l'arrondissement de Castellane, et cette ville notamment, sont pour lui en territoire de *ca-*, si bien qu'il finit par dire : « Je crois donc qu'il ne faut tenir aucun compte du nom de *Chasleuil*, à 8 km. environ à l'ouest de Castellane. Ce nom, dont je ne sais pas l'histoire, n'a pas une finale provençale<sup>1</sup> ». Or, pour nous, ce nom de Chasteuil — une forme ancienne, non datée, citée par Meyer en est *Castellium* — est important, puisque le village de ce nom est à trois kilomètres à peine de l'embouchure du Jabron. Dans un second article intitulé également *C et G suivis d'A en Provençal*, qui est le complément du premier, P. Meyer revient heureusement sur le point qui nous intéresse. Il dit que dans la haute vallée du Verdon, à Colmars, *tsa-*, *dja-* est la règle : mais les gens qui croient mieux parler disent *ca-* et non *tsa-*, si bien que Meyer écrit : « Il est curieux de constater, ici comme dans les Alpes-Maritimes, que le passage de *ca* à *cha* ou *tsa* s'opère en pleine vallée et que la première de ces deux prononciations passe pour plus correcte ou plus élégante. Je crois que, par suite de cette sorte de purisme, *cha* a perdu beaucoup de terrain. Peut-être cette prononciation descendait-elle autrefois jusqu'à Castellane, et ainsi s'expliquerait le nom de Chasteuil (à 8 kilom. de Castellane) qui m'avait embarrassé<sup>2</sup> ». Et c'est un renfort singulier que prête notre *Jabron* à ce « peut-être » exprimé par Paul Meyer.

Il semble donc possible, maintenant, que le *Javroz* ne diffère des *Jabron* méridionaux que par la finale, qui s'explique par une terminaison -' a r o pour *Javroz* et par - a r ó n e m pour les *Jabron*. Il est possible aussi que ces deux noms se rattachent à G a b a r u s, ancien nom du Gave de Pau : la phonétique ne saurait en tout cas y opposer d'objection. Quant au radical g a b - de G a b a r u s,

<sup>1</sup> P. Meyer, *art. cit.*, p. 552.

<sup>2</sup> P. Meyer, *C et G suivis d'A en Provençal* (Supplément au mémoire publié dans la *Romania*, XXIV, 529 et suiv.), *Romania*, t. XXX (1901), pp. 397-398.

on le retrouve actuellement encore, dans quelques points du Béarn, avec la signification de rivière<sup>1</sup> : dans les Basses-Pyrénées, au point 694, on a *là gào* ; dans les Hautes Pyrénées on a *érò gào* à 696 et *ég gâbi* à 697. En Béarn et Lavedan, d'après Cordier, un *gabe*, *gabet*, s. m., est un «torrent principal d'une vallée» ; le Languedoc connaît le mot *gavo* s. f., Torrent ; et Mistral cite un mot identique avec le sens d'«auge à pourceaux, caisse ou arbre creux qui sert d'aqueduc<sup>2</sup>». Notons enfin que le basque a lui aussi un mot *gavarra*, cours d'eau. Il faut sans doute rejeter l'explication que de Félice donne du nom *Jabron* — dont il ne cite que deux exemples seulement — qu'il rapproche des noms de rivière *Abron* (Allier), *Arve*, *Aveyron*, *Avre*, etc., où il trouve «le terme générique *avar*, *ebur*, rivière courante<sup>3</sup>». Ce n'était d'ailleurs pas sans hésitations qu'il avançait cette solution, puisqu'il ajoute en note : «Le présence du J dans cette hypothèse nous paraît difficilement explicable. Un pont sur le Jabron, affluent de la Durance, est indiqué en 1264 de la façon suivante : «*Ad pontem Aquae Brunaee sed vulgariter Agabronis*<sup>4</sup>». Cette forme *Aqua Bruna* — on sait qu'aujourd'hui cette rivière porte, en même temps que le nom de *Jabron*, celui d'*Aiguebrun* — pourrait s'expliquer peut-être comme une étymologie populaire de G a b r o n e m : d'ailleurs, qu'elle soit ou non en rapport direct avec *Jabron*, elle ne saurait créer de difficulté quant à l'explication de ce dernier mot.

---

<sup>1</sup> Gilléron et Edmont, *ALF.*, carte n° 1159, *La Rivière*. Cf. aussi Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, t. II, p. 40.

<sup>2</sup> Mistral, *op. cit.*, t. II, p. 41.

<sup>3</sup> De Félice, *Essai sur l'onomastique des rivières de France*, Thèse de Paris, 1906, p. 74.

<sup>4</sup> Cf. *Dictionnaire topographique, du département de la Drôme* pp. J. Brun-Durand, Paris 1891, p. 181 et De Laplane, *Histoire de Sisteron*, t. II, p. 330.

---